

 **DURÉE**  
5 journées (35h)

 **DATE(S)**  
à définir

 **HORAIRES**  
à définir

 **LIEU**  
à définir

## Santé et Sécurité au Travail - représentants du personnel F3SCT



### OBJECTIF

**A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :**

Identifier les différentes attributions de la F3SCT et de ses membres et les moyens dont ils disposent,  
Développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail,  
S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.



### PUBLIC VISÉ

Membres représentants du personnel des Formations Spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (titulaires et suppléants).  
Membres représentants du personnel des Comités Sociaux Territoriaux qui n'ont pas de Formation Spécialisée (titulaires et suppléants).



### PRÉREQUIS

Aucun



### CONTENU

1ère PARTIE : 3 JOURS DE FORMATION

Les missions du CST et de sa F3SCT ; l'articulation des compétences entre les 2 instances

Les moyens d'action du CST, en lien avec la Formation Spécialisée

Les impacts des politiques Ressources Humaines de la collectivité sur les conditions de travail et la santé au travail

Les informations et consultations obligatoires du CST et de la formation spécialisée

Les enjeux de la santé et de la sécurité au travail

Les outils d'analyse de la santé au travail (rapport social, bilans annuels etc.)

Les principes et méthodes d'évaluation des risques professionnels et de la prévention (le DU et les autres documents)

Les points clés de la réglementation en santé et sécurité au travail

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail

2e PARTIE : 2 JOURS DE FORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les risques professionnels

Les outils et méthodes en matière de prévention

Les risques liés à la coactivité des entreprises extérieures

Les visites de la formation spécialisée

La promotion de la prévention de la formation spécialisée

Réglementations spécifiques en matière de santé et sécurité (ERP, IGH, etc.)



## MOYENS

### **Moyens pédagogiques :**

Apports théoriques  
Ateliers pratiques,  
Exercices d'application / mise en situation

### **Moyens techniques :**

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard

### **Moyens d'encadrement :**

Responsable des instances paritaires et conseillers de prévention

### **Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :**

#### *Suivi de l'exécution :*

Signature de la liste d'émargement par 1:2 journée

#### *Évaluation et certification le cas échéant :*

Évaluations formalisées tout au long de la formation  
Questionnaire de satisfaction  
Attestation de fin de formation



## MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel